

**Service instructeur**  
Mission Grands Equipements

N° CP-2014-3-3-5

**Service consulté**

**SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM**

Résumé : Le présent rapport propose de désigner Monsieur Bernard NOTTER pour représenter le Département au sein du comité syndical de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim, en remplacement de Monsieur Michel HABIG.

Le Département du Haut-Rhin est membre à hauteur de 30 % du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA) aux côtés de la Communauté d'Agglomération mulhousienne (M2A), membre de cette structure à hauteur de 70 %.

Le SYMA est propriétaire et gestionnaire des installations de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim dont les activités portent principalement sur l'aviation sportive et de loisirs.

Le comité syndical est composé de sept délégués dont deux représentent le Département du Haut-Rhin (Messieurs Charles BUTTNER et Michel HABIG) et cinq la M2A.

L'actuel président du SYMA est Monsieur Bernard NOTTER assurant cette responsabilité en tant que représentant de la M2A.

La réduction du nombre d'élus à laquelle va procéder la M2A, va entraîner une redistribution des mandats au sein des instances où siège la M2A. Ainsi il est proposé que Monsieur Bernard NOTTER siège au SYMA, désormais pour y représenter le Département du Haut-Rhin, en lieu et place de Monsieur Michel HABIG, ce dernier quittant ce mandat.

En conclusion, il vous est proposé d'enregistrer la démission de Monsieur Michel HABIG en tant que représentant du Département au comité syndical du SYMA et de désigner, pour le remplacer, Monsieur Bernard NOTTER.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER